



Retraites : la mobilisation des enseignants fléchit

La mobilisation des enseignants contre la réforme des retraites marque le pas. Selon le ministère de l'Education nationale, 17,62 % des enseignants sont en grève ce jeudi, dont 18,81 % dans le premier degré et 16,49 % dans le second degré. C'est moins que lors de la dernière journée d'action et beaucoup moins qu'au début du mouvement : 24 % de grévistes en moyenne, dont 25 % dans le premier degré (51 % le 5 décembre) et 23 % dans le second degré (42 % le 5 décembre).

Le SNES-FSU, principal syndicat du second degré, affirme de son côté que plus d'un enseignant sur deux est en grève. « C'est une nouvelle grève majoritaire, la quatrième en un mois, en dépit de la communication intensive du ministre de l'Education cherchant à rassurer les enseignants sur les conséquences du projet de retraite », se félicite le principal syndicat du second degré. Les critiques autour des épreuves de contrôle continu liées à la réforme du lycée - qui doivent se dérouler à partir du 20 janvier - viennent s'agréger aux contestations sur la réforme des retraites, selon le syndicat.

Dans le primaire, le SNUipp-FSU avait annoncé, mercredi, 40 % de grévistes - contre un sur deux le 17 décembre. A Paris, le principal syndicat du primaire s'attendait à 60 % de grévistes et « au moins 100 écoles fermées », comme lors de la mobilisation du 17 décembre.

Lire aussi :

Nouvelle journée de manifestations contre la réforme des retraites

Face à la contestation, le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, continue de mettre en avant , comme mardi sur « LCI », « des perspectives [de revalorisation] extrêmement positives » : professeurs et personnels auront « une retraite sauvegardée ». Jean-Michel Blanquer, qui avait jusqu'ici parlé du maintien d'un niveau de retraite des enseignants comparable à celui d'autres fonctionnaires de catégorie A, affirme désormais qu'il sera « semblable à celui qui existe aujourd'hui, en tenant compte de l'inflation ».

En augmentant les rémunérations notamment en début de carrière, le gouvernement entend à la fois compenser le niveau de pension des enseignants pour éviter les pertes mécaniques liées au système à points, mais aussi attirer des candidats au métier d'enseignant pour faire face aux problèmes de recrutement.

Les jeunes d'abord

Les augmentations de budget seraient de l'ordre de 400 à 500 millions d'euros par an. Ces sommes s'ajouteraient année après année, pour déboucher « progressivement » sur des hausses de « plusieurs centaines d'euros tout au long de la décennie 2020 », assure Jean-Michel Blanquer. Elles se verront dès « l'année civile 2021 » a-t-il promis. L'augmentation, qui « fait partie d'une évolution structurelle des finances

publiques », « se planifiera » entre 2021 et 2037, ajoute le ministre.

Les négociations avec les syndicats doivent démarrer lundi, pour six mois. Jean-Michel Blanquer mise a minima sur 500 millions d'euros de hausse du budget de l'Education nationale en 2021, voire davantage.

« 100 milliards sur vingt ans ! »

La loi de « programmation d'augmentation des rémunérations des enseignants » sera « la conséquence des négociations », indique encore Jean-Michel Blanquer. Le vote est prévu « dans la deuxième moitié de 2020 » mais pourra « mordre sur 2021 ». Le projet de loi sur les retraites, qui sera présenté fin janvier, y fera référence « pour bien indiquer la garantie en matière de retraites et en matière de rémunération ».

C'est une « formidable augmentation qui se profile, cela n'a jamais été fait jusqu'à présent », insiste Jean-Michel Blanquer. Mais son discours n'est toujours pas entendu par des syndicats qui, hormis l'Unsa et la CFDT, ont appelé à amplifier la mobilisation et au retrait du projet de réforme des retraites. Ceux-ci craignent les contreparties - temps de travail, vacances... - des revalorisations annoncées.

« On va faire des marches d'augmentation de 500 millions d'euros par an chaque année : cela fera donc 500 millions l'année 1, puis 1 milliard l'année 2, ensuite 1,5 milliard l'année 3, etc., martèle un conseiller. Si on fait la somme de tout cela sur vingt ans, c'est un delta de 100 milliards ! En soi, le chiffre ne veut rien dire car c'est une intégrale sur vingt ans et personne ne sait ce qui se passera dans vingt ans, mais on est quand même en train de mettre sur la table des sommes de revalorisation considérables. »